

Agora

«Les douze travaux d'Hercule» Vous connaissez ?

Rédigé par Malika Lehyan, députée du Parti de l'Istiqlal le Vendredi 6 Décembre 2024



2ème chapitre : Investissement dans notre pays

« Où t'es Mère Patrie, où t'es » ?

Malgré notre éloignement, nous t'aimons.

Malgré notre éloignement, nous revenons vers toi.

Malgré notre éloignement, nous croyons en toi.

Alors soit présente pour nous, regarde-nous, écoute nous. Nous avons tant de choses à t'offrir encore. Nous ne le faisons pas par intérêt, mais parce que d'un fil invisible nous a toujours lié grâce à notre culture, notre religion, nos traditions que nous avons pu garder et protéger jalousement où que l'on soit.

Architecte-promoteur, mes investissements ont débuté dans la région de Tanger/Assilah en 2001. Exerçant par ailleurs en Belgique, mon pays d'accueil et dans d'autres pays d'Europe et ce depuis 1981.

En 2021 élue démocratiquement députée parlementaire pour la région Tanger-Tétouan-AL Hoceima du parti ISTIQLAL, qui par ailleurs tend la main à la représentation des MDM au sein du parlement. Issue de l'immigration de la deuxième génération MDM ou MRE, comme on nous appelle, j'ai suivi mes parents qui sont partis à la recherche du bien-être de leurs enfants.

Voilà à quoi les investisseurs MDM sont confrontés, à une série de tâches très ardues, longues ou particulièrement contraignantes. Ils sont confrontés à un ensemble de défi apparemment insurmontables ou nécessitant un grand effort physique, mental ou organisationnel, et même financier. Cela dans un laps de temps assez limité, laissant leur activité en cours dans leur pays d'accueil.

On les envoie d'un guichet à un autre, d'une administration à une autre, sans jamais s'y retrouver aisément. Ils s'entourent de gens peu scrupuleux qui leur promettent la lune, et au final s'en vont bredouille en laissant un sacré budget, sans obtenir un réel résultat.

On ne peut pas renier les énormes efforts que notre pays a déployé ces dernières années, sous le leadership de sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le protège, afin que l'investissement soit à la portée de tous et dans tous les domaines et niveaux, mais qu'en est-il réellement ? il me semble que quelques petits détails échappent aux institutions mises en place en ce qui concerne les investissements des MDM et même des entreprises étrangères. Je parle ici de petites et moyennes entreprises, TPME.

Pourquoi cet investissement est important ?

Soutien à la création d'emplois : Les investissements des MDM dans des TPME créent des milliers d'emplois directs et indirects, surtout dans les régions moins développées du Maroc.

Diversification économique : Les MDM contribuent à la diversification de l'économie marocaine, en soutenant des secteurs comme l'agriculture, les services, l'industrie et le numérique.

Transfert de compétences et de technologies : Les MDM apportent également un savoir-faire, un réseau international et une expérience qui sont précieux pour la croissance des TPME marocaines.

Pour info :

Les MDM jouent un rôle fondamental dans l'économie marocaine, leur poids pourrait dépasser le pic historique de 8,5% atteint en 2007 pour avoisiner les 10% du PIB en 2025. Bank-Al-Maghrib table sur une hausse des transferts de 1,9% en 2024, soit 117,34 milliards de dirhams, puis 5,3% en 2025, atteignant ainsi 123,7 milliards de dirhams, soit 12 milliards d'euros !

Proposition de création d'un mécanisme d'accompagnement pour les investisseurs MDM et étrangers

Pour ce faire, un module d'accompagnement est proposé et dédié à la facilitation des démarches administratives, au conseil des investisseurs MDM et étrangers, intéressés à la promotion des opportunités d'investissement au Maroc à l'échelle mondiale.

L'entité envisagée serait établie dans les 12 régions (bientôt neuf) du Maroc avec une nouvelle plateforme d'information multilingues d'information et d'échange, offrant des données précises, une communauté dynamique, des outils d'analyse avancés et une personnalisation complète pour répondre à tous leurs besoins d'investissement.

Obstacles à l'investissement au Maroc

Malgré les atouts du pays, plusieurs difficultés peuvent entraver l'attractivité du Maroc pour les investisseurs :

Complexité administrative : Les procédures bureaucratiques sont souvent perçues comme lentes et compliquées, augmentant les coûts et les délais des projets d'investissement.

Corruption : Des pratiques corrompues existent dans certaines sphères administratives, ce qui crée un climat de méfiance et de risque pour les investisseurs.

Contraintes légales et réglementaires : Des lois strictes dans certains secteurs limitent la flexibilité des investisseurs, rendant difficile la mise en œuvre de certains projets.

Barrières linguistiques et culturelles : Pour les investisseurs étrangers, les différences culturelles et linguistiques compliquent la navigation dans le marché marocain et la mise en place de partenariats solides.

Création d'une agence d'accompagnement à l'investissement

Face à ces défis, la création d'une agence spécialisée dans l'accompagnement des investisseurs est essentielle. Cette agence aurait pour objectif de simplifier les démarches administratives, lutter contre la corruption, harmoniser les cadres légaux et fournir une coordination avec les organismes gouvernementaux.

Les avantages de cette agence sont multiples :

Réduction des délais et des coûts opérationnels : En rationalisant les procédures et en centralisant les démarches administratives, l'agence offrirait un guichet unique permettant de réduire les coûts et d'accélérer les projets d'investissement.

Renforcement de la transparence et de la confiance : En mettant en place des mécanismes de surveillance et en luttant activement contre la corruption, l'agence renforcerait la crédibilité du

marché marocain pour les investisseurs étrangers et nationaux.

Encouragement de l'innovation et de la diversification économique : L'agence favoriserait un environnement propice à l'innovation et à la diversification des secteurs économiques du pays, tout en soutenant la création d'emplois et le développement durable.

Rôle de l'agence dans l'accompagnement des investisseurs

L'agence d'accompagnement à l'investissement aurait plusieurs missions clés :

Accueil et orientation des investisseurs : Elle fournirait un premier point de contact pour les investisseurs, les guidant à travers les étapes de l'investissement, répondant à leurs questions et les orientant vers les agences régionales pour un suivi détaillé.

Simplification des démarches administratives : En centralisant les procédures administratives et en offrant un accompagnement personnalisé, l'agence réduirait la complexité et les coûts liés aux formalités bureaucratiques.

Conseil stratégique et assistance continue : L'agence offrirait des conseils sur les meilleures opportunités d'investissement, les incitations fiscales disponibles, et fournirait un soutien pour la mise en œuvre des projets, y compris la recherche de financements et la gestion des partenariats.

Lutte contre la corruption et amélioration de la transparence : En adoptant des normes strictes de gouvernance et en mettant en place des mécanismes de surveillance, l'agence contribuerait à réduire les pratiques corrompues et renforcerait la confiance des investisseurs.

Suivi et encadrement : L'agence assurerait un suivi des projets d'investissement, évaluerait leur performance, et fournirait des rapports réguliers sur les progrès réalisés, garantissant ainsi la pérennité des projets.

Structure organisationnelle de l'agence

L'agence serait dirigée par une agence générale qui superviserait douze agences régionales, bientôt neuf, réparties à travers le pays. En outre, une plateforme de communication en ligne accessible via des réseaux sociaux (comme Facebook, Instagram, YouTube) permettrait de diffuser des informations à l'échelle internationale. Les investisseurs pourraient ainsi obtenir des informations sur les opportunités d'investissement et entrer en contact avec l'agence générale, qui les orienterait ensuite vers les agences régionales selon le type de projet.

Les agences régionales seraient responsables de fournir un accompagnement personnalisé aux investisseurs, en facilitant les démarches administratives, en analysant les projets, et en les orientant vers les financements appropriés.

Gouvernance et responsabilité

L'agence serait placée sous la supervision directe de Sa Majesté le Roi pour garantir une gestion efficace et transparente. Le directeur général serait chargé de la gestion quotidienne de l'agence, tandis qu'un conseil d'administration composé de représentants gouvernementaux, du secteur privé et d'experts indépendants définirait les orientations stratégiques. Des audits internes et externes réguliers assureraient le contrôle de la gestion de l'agence, renforçant ainsi la transparence et la responsabilité.

Conclusion

La création d'une agence dédiée à l'accompagnement des investisseurs MDM et étrangers et constitue une initiative stratégique pour renforcer l'attractivité du Maroc en tant que destination d'investissement. En simplifiant les démarches administratives et en fournissant un soutien personnalisé, cette agence contribuerait au dynamisme économique du pays. Avec une structure organisationnelle solide et un soutien direct de la haute direction, l'agence serait en mesure de promouvoir le Maroc comme un hub d'investissement sécurisé et innovant, capable d'attirer des capitaux et de créer de nouvelles opportunités d'emploi et de croissance économique.